

FICHE 1 : Centres d'action médico-sociale précoces (CAMSP polyvalents) en Pays de la Loire

Récapitulatif des structures ayant renseigné les indicateurs sur le CA 2007

	Nombre d'établissements ou services	Capacité autorisée	Nombre de personnes accueillies	Nombre d'ETP	Capacité moyenne *
Loire atlantique	2	806	739	14	403
Maine-et-Loire	2	903	948	10	452
Mayenne	0	0	0	0	0
Sarthe	2	303	307	23	152
Vendée	1	414	470	8	414
Total région	7	2 426	2 464	55	347

* pour les CAMSP: Nbre de personnes accueillies de l'indicateur de répartition des populations par type d'intervention (moins le Nbre de personnes suivies en contact ponctuel)

1 - répartition de la population par âges

Niveau des indicateurs		0-12 mois	13 mois- 24 mois	3-4 ans	5-6 ans	plus de 6 ans	total
REGION	moyenne	12,3%	16,1%	33,6%	35,2%	2,8%	100,0%
	médiane	2,8%	8,8%	38,3%	38,8%	1,8%	

2 - répartition de la population par sexes

Niveau des indicateurs		répartition par âges pour les garçons						répartition par âges pour les filles					
		0-12 mois	13-24 mois	3-4 ans	5-6 ans	+ de 6 ans	Total	0-12 mois	13-24 mois	3-4 ans	5-6 ans	+ de 6 ans	total
REGION	moyenne	11,5%	17,2%	34,3%	34,4%	2,5%	100,0%	13,2%	14,7%	32,8%	36,3%	3,1%	100,0%
	médiane	3,6%	7,1%	39,1%	47,6%	2,4%		1,8%	6,1%	36,0%	34,3%	0,0%	

3 - interventions

Niveau des indicateurs		nombre d'enfants vus dans le cadre du dépistage	nombre d'enfants vus en bilan initial	nombre d'enfants suivis en prise en charge thérapeutique	nombre d'enfants en contact ponctuel	total en %
REGION	moyenne	27,3%	22,3%	34,3%	16,1%	100,0%
	médiane	0,0%	19,3%	50,6%	1,6%	

L'indicateur d'interventions offre une photographie de l'activité du service. Il met en lumière les différences de public en fonction du type de services. Il permet d'éclairer les degrés et les types de prise en charge ainsi que la spécialisation des établissements et services. Il vient ainsi en complément des indicateurs financiers pour affiner leurs analyses.

4 - indicateur d'activité

Niveau de l'indicateur		Durée moyenne de prise en charge (en jours)
REGION	moyenne	209,3
	médiane	131,4

La durée moyenne de prise en charge donne le ratio de la durée cumulée des prises en charge des usagers "sortants" en jours, sur le nombre de sorties (il s'agit d'une base de référence est calendaire soit 365 jours, et non d'une base sur les jours d'ouverture de la structure). Cet indicateur permet de mesurer combien de temps – en moyenne – l'utilisateur se trouve pris en charge par l'établissement ou le service. Il est révélateur de la nature de la prise en charge des personnes accueillies et des spécialités des établissements. Il peut informer, en outre, sur les facilités ou les difficultés d'orientations des personnes. Son analyse précise celle d'autres indicateurs, principalement les indicateurs d'activité.

5 - temps actif mobilisable (TAM)

Niveau des indicateurs		TAM par rapport à la durée conventionnelle ou contractuelle de travail	Indicateur relatif à la formation
REGION	moyenne	0,909	17,4
	médiane	0,928	18,3

Le temps actif mobilisable (TAM) mesure le temps de travail dans l'établissement ou le service, temps disponible auprès des usagers, temps de transport et temps de présence dans le service ou l'établissement. La référence annuelle théorique de durée du travail est égale à 1 607 heures.

L'indicateur relatif à la formation permet d'évaluer les actions de la structure en faveur de la formation des salariés. Il est à rapprocher de l'indicateur relatif au TAM.

6 - indicateurs relatifs au personnel
(cf. définition des niveaux de qualification en annexe 2)

Niveau des indicateurs		Qualification du personnel							Indicateur de vieillesse – technicité
		Niveau I	Niveau II	Niveau III	Niveau IV	Niveau V	Niveau VI	total en %	
REGION	moyenne	32,0%	8,2%	21,0%	30,6%	5,7%	2,4%	100,0%	1,093
	médiane	25,0%	0,0%	0,0%	14,7%	0,0%	0,0%		1,309

L'indicateur de qualification du personnel permet d'apprécier la structure de qualification des effectifs en poste dans les établissements et services. Il met en lumière les écarts de répartition entre les qualifications au sein d'une même catégorie et entre les catégories. Il informe sur le marché du travail et d'éventuelles difficultés de recrutement, ainsi que sur l'adaptation du recrutement à la spécificité de la mission.

L'indicateur de vieillesse technicité mesure le poids de l'ancienneté et de la technicité sur la masse salariale. Il permet d'apprécier, d'une part, de l'ancienneté du personnel et, d'autre part, de l'intensité du turn-over au sein des structures. L'analyse doit tenir compte de l'ancienneté de la structure. Les résultats de l'indicateur offrent une photographie de l'évolution des carrières au sein de différentes structures.

7 - indicateurs financiers - compte administratif 2007 - (en € par place)

Niveau des indicateurs		Coût de structure	Indicateur relatif à l'encadrement	Coût de prise en charge
REGION	moyenne	663,6	62,7	41,6
	médiane	520,7	128,1	713,1

L'indicateur de coût de structure permet d'évaluer les coûts qui ne relèvent pas directement du service à l'utilisateur (dépenses afférentes aux personnels exerçant une fonction d'encadrement + une fonction logistique et administrative + dépenses du groupe III + valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit) / nombre de places autorisées

L'indicateur relatif à l'encadrement mesure le poids des dépenses liées au personnel d'encadrement (y compris le personnel d'encadrement travaillant au siège social) rapporté au nombre de places autorisées. Il permet d'apprécier les différences de structures d'encadrement entre les catégories ou à l'intérieur des catégories.

Le coût de la prise en charge médico-socio-éducative vise à mesurer le coût des interventions auprès des usagers, hors les charges de structures.

L'indicateur d'immobilier mesure les dépenses liées aux infrastructures et/ou la valorisation des locaux mis à disposition à titre gratuit rapporté au nombre de places autorisées. Il convient de tenir compte dans l'analyse de la situation géographique des établissements et services.